

Voici les espèces dont nous avons constaté la présence à Agassiz, C.-B., et qui sont probablement des espèces de proie:

Orus punctatus Casey.* Très petit coléoptère allongé, d'environ un huitième de pouce de long, la tête, le thorax et l'abdomen de largeur à peu près égale. Couleur noire, légèrement mais uniformément polie sur la tête le thorax et les élytres. Pattes jaune brumâtre.

Xantholinus hamatus Say.* Cette espèce est la plus répandue de toutes celles que nous avons remarquées à Agassiz. Elle a environ un sixième de pouce de longueur, une largeur uniforme d'environ un vingt-cinquième de pouce. Sa couleur est noire, le dessous du corps est brumâtre. On la voit à la figure 29.

Hesperobium californicum Lec.* Ce coléoptère a environ un tiers de pouce de long. Sa forme est grêle. La tête et l'abdomen sont un peu plus noirs que le thorax. Sa couleur est noire et luisante à l'exception des élytres qui sont ternes et fortement tachées. Les pattes sont brun jaunâtre.

Dinara angustula Gyll.** Le 25 septembre 1913, nous avons reçu de Winnipeg, Manitoba, quelques plantes de choux infestées de la larve de la racine. Cet envoi contenait un spécimen du coléoptère staphylinidé, *Dinara angustula* Gyll. Cette espèce est petite, grêle, et mesure un huitième de pouce de long. La tête, le thorax et l'abdomen sont noirs, les élytres et les pattes sont d'une couleur brun jaunâtre pâle.

Mite rouge. Nous avons fréquemment observé une petite mite écarlate près de la surface du sol particulièrement en ces dernières années à Agassiz. En 1906, Washburn, au Minnesota, a constaté que l'espèce qui porte le nom de *Trombidium scabrum* rend des services en détruisant les œufs de la mouche du chou. Malheureusement l'espèce que nous avons observée jusqu'ici n'a pas encore été déterminée. Mais à en juger par les observations qui ont été faites jusqu'ici dans des conditions de laboratoire, cet insecte se nourrit des œufs, mais il semble que ces mites ne peuvent jouer un rôle important dans la destruction des larves des racines à moins qu'elles ne soient beaucoup plus abondantes qu'elles n'étaient en ces dernières années.

ATTESTATIONS.

Les auteurs de ce bulletin se plaisent à reconnaître l'aide que leur ont rendue des élèves-adjoints dans les expériences conduites sur la destruction des larves de la racine. À Ottawa, Messieurs E. W. Calvert, S. N. Lord et T. Rankin, ont fait des observations sur la plantation, l'application des insecticides et la rentrée des récoltes et Messieurs H. S. Brodie et E. Jones en ont fait autant à Agassiz. Ces deux derniers ont aidé également à faire tous les jours le relevé des œufs pondus par la mouche de la racine du chou, un travail assez pénible.

Nous désirons également remercier le docteur J. T. Wadsworth de Manchester, Angleterre, pour l'envoi des photographies dont nous avons fait les figures 7 et 8. Le docteur F. T. Shutt, chimiste du Dominion, Ottawa, pour le cliché dont nous avons fait la figure 18, et le docteur W. E. Britton de New Haven, Conn., pour la photographie représentée dans la figure 20. Cette dernière a déjà été employée pour illustrer un article sur la mouche du chou écrit par M. Q. S. Lowry, dans le 44^e rapport de l'entomologiste de l'état du Connecticut.

Nous remercions également le docteur J. M. Aldrich, le colonel T. L. Casey, le docteur E. C. Van Dyke, le docteur A. Foynes, M. J. C. Crawford et M. S. A. Rohwer, qui ont fait la détermination des insectes mentionnés dans ce bulletin.

*Déterminé par le Col. T. L. Casey. **Déterminé par le Dr. A. Foynes.